

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGÉ Administrateur.

9 10

Si les Allumettes E. B. Eddy n'étaient pas les meilleures, elles ne seraient constamment en usage par les neuf-dixième du peuple.

Eu donnant satisfaction générale, elles ne laissent absolument rien à désirer.

"HUB" RESTAURANT,
Jos. E. Gravelle, Prop.
103 1/2 et 104 RUE PRINCIPALE, HULL.

GEO. BAILEY
MANUFACTURIER DE
Serrures de toutes sortes, Reparages exécutés a court delai.
34 RUE WELLINGTON, OTTAWA

PHILION et Cie.
Manufacturiers de
Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures...
Toujours en main un Stock considérable de bois de Plancher, V Joint et bois sèche de toutes descriptions.
COIN DES RUES
BAY ET FLORENCE, OTTAWA.
et Rue Principale, près de l'église Anglaise, Hull, Qué.

ALP. COUTURE
HORLOGER et BIJOUTIER
92 Rue Principale, Hull.
BIJOUTERIES et ARGENTERIES DE 1^{re} CLASSE
Montres en Or et en Argent, Jours de mariage sans soudure, une spécialité. Cadreaux de Noces et d'Anniversaires de toutes sortes. Une visite est sollicitée. Prix modérés.

Mesdames et Messieurs,
L'endroit où la ville où vous pouvez acheter à me dire marché vos
MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez
A. PETIT,
No. 102 Rue Main, Hull
Fabrication et réparages exécutés à bas prix
Réparages des montres de prix, une spécialité.
A. PETIT, Horloger, 102 rue Main.

CHAPEAUX de toute espèce
— CHEZ —
COTE & CIE.,
114 rue Rideau.

JOSEPH COTE
Agent d'assurance contre le feu
Compagnie de 1^{re} classe
Office 114 Rue Rideau, Ottawa

AVIS
Le Dr S. P. Cooke, ci-devant de Hull, désire faire connaître à ses nombreux clients de Hull et d'Ottawa, que son bureau professionnel sera à l'avenir au No. 108, rue Kent, coin de la rue Queen. Ouvert le jour et la nuit.
S. P. COOKE, M. D.
Téléphone 1081

RAPPELEZ-VOUS VECI.
WILLIAM HOWE
Manufacture les Blancs de plomb les plus purs en Canada; demandez le "James Brand," aussi peintures à plancher et peintures préparées, toutes nuances de couleurs supérieures pour carrosses, incomparables en qualité.
Une machine expressément fabriquée et importée récemment, afin de nous permettre de faire face aux commandes toujours croissantes de notre commerce. Essayez un échantillon avant d'acheter ailleurs.
TAPISSERIES
RUE RIDEAU, OTTAWA.

TERRENEUVE

Au moment où l'on s'occupe activement de l'entrée de Terreneuve dans la confédération canadienne, dit la *Presse* il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de mettre sous les yeux de nos lecteurs, quelques notes, accueillies à la hâte, sur la position actuelle et les ressources de cette colonie.

HISTORIQUE

Le 24 juin 1497, Jean Cabot découvrit les côtes de Terreneuve. C'est au jourd'hui la plus ancienne colonie de l'Angleterre. Sept ans après la découverte de Cabot, des pêcheurs normands bretons et basques commencèrent à pêcher la morue sur les bancs et le long des côtes de l'île. En 1534, Jacques-Cartier en fit le tour, visita la Baie des Chaleurs, remonta le fleuve St Laurent jusqu'à Montréal. En 1583, on comptait dans le port de St-Jean trente-six vaisseaux de diverses nations, tous employés à la pêche. On y voyait aussi quatre bâtiments de guerre Anglais.

C'est à cette époque que sir Humphrey Gilbert prit possession de l'île, en vertu de lettres patentes que lui avait octroyées la reine Elizabeth. Une maladie contagieuse qui se déclara à bord de son vaisseau le força à s'en retourner en Angleterre. Il fit naufrage, et périt durant le trajet.

En 1584, la reine accorda de nouvelles lettres patentes à sir Walter Raleigh. Pendant que l'Angleterre jetait ainsi les bases de nouvelles colonies en Amérique, la France, de son côté s'emparait du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Cap Breton. Il était tout naturel qu'elle essayât aussi à prendre pied sur les côtes de Terreneuve. On calcule qu'en 1655, Terreneuve devait avoir une population résidente d'environ deux mille âmes, en sus de la population flottante, engagée dans les pêcheries, qui devait être bien plus considérable. Les difficultés ne tardèrent pas à se déclarer entre deux nations jalouses et ennemies, et Terreneuve devint le champ de nombreux conflits sur terre et sur mer, auxquels le traité de Ryswick, signé en 1699, mit un terme pour le moment.

Tant que dura ce traité, l'île fut constamment en butte aux attaques et aux pillages des Français. La colonie était traitée sur le même pied qu'un vaisseau de guerre: le premier capitaine de vaisseau, arrivé dans un port, en devenait l'amiral: ceux qui venaient ensuite, jouaient des rôles secondaires. Malgré tout, la population résidente continuait à s'accroître. En 1728, le capitaine Osborne fut nommé gouverneur, mais ses pouvoirs étaient fort limités. De 1702 à 1713, les hostilités entre les deux nations ennemies avaient repris chacune faisant des efforts pour chasser l'autre de l'île. Les Français eurent le dessus, et pendant un certain temps, on put croire qu'ils conserveraient Terreneuve, quand le traité d'Utrecht, conclu en 1713 changea la face des choses. En vertu de ce traité, toute la terre ferme, ainsi que les îles adjacentes, devinrent l'apanage de l'Angleterre. De son côté, la France se réservait le droit de faire la pêche sur une certaine étendue des côtes. En 1762, elle essaya inutilement de s'emparer de l'île. Après la guerre de sept ans, vint le fameux traité de Paris. Par ce traité, les droits de la France furent reconnus. On lui accordait en sus, les îles de St-Pierre et Miquelon. Le traité de Versailles, signé en 1783, définit d'une manière plus précise les bornes actuelles, bien que l'ambiguïté des termes ait toujours prêté le flanc aux disputes actuelles entre la France et Terreneuve.

En 1889, il y eût à Halifax, une conférence entre les ministres canadiens et ceux de Terreneuve, afin de voir s'il n'y aurait pas moyen de s'entendre au sujet de l'entrée de l'île dans la confédération. Ces pourparlers qui n'aboutirent à rien, viennent d'être repris à Ottawa, avec de meilleures chances, croyons-nous. Trois des membres du cabinet terreneuvien sont dans venus la capitale discuter avec nos ministres les termes de cet arrangement. D'après ce que nous pouvons voir jusqu'ici, il est assez probable que ces entretiens réussissent à accomplir le but désiré.

Lors d'un banquet qui fut donné aux délégués ces jours-ci, l'honorable M. Bond, entre autres remarques, fit la déclaration suivante: Il avait le ferme espoir que leurs efforts seraient couronnés de succès. En 1828, Terreneuve fut la première à répondre au projet de former une confédération des provinces. Il est vrai que ces espérances furent déçues, mais rien n'empêche

de reprendre l'affaire en sous main. Terreneuve possède une superficie de 42,000 milles carrés. Elle est le chef du golfe à trois jours de distance seulement de l'Angleterre. Elle possède les plus beaux havres du monde. C'est dans ses eaux qu'on trouve la boëtte, cet appât indispensable aux pêcheurs des États-Unis comme à ceux du Canada. Il y a 36,000 pêcheurs qui, à l'occasion deviendraient le meilleur soutien de l'Angleterre pour la protection du Canada et de l'Empire britannique. La valeur actuelle des pêcheries de l'environ \$7,000,000, tout en étant susceptible d'un bien plus grand développement. Le pin blanc et l'épérette abondent. La contrée est riche en minéraux de toute sorte; cuivre, or, plomb, fer, arnient et charbon.

Nos relations de commerce se chiffrent dans les \$12,000,000, et la dette publique n'est que de \$10,000,000.

STATISTIQUES

L'île de Terreneuve a une superficie de 42,000 milles carrés et la péninsule du Labrador 140,000 milles. St-Jean la capitale, est à 490 milles d'Halifax et à 1070 milles de Montréal. A un certain endroit, les côtes de l'île ne sont guères éloignées que de 70 milles du Cap Breton, et le détroit de Belle Isle qui sépare Terreneuve de la côte du Labrador n'a que douze mille de largeur.

D'après le recensement de 1891, la population est de 202,040, en y comprenant 1400 Esquimaux. St-Jean a une population d'environ 30,000 âmes où les catholiques prédominent.

Le climat est variable: il est rare d'y voir le thermomètre descendre au dessous de zéro en hiver, ou dépasser 80° en été.

La pêche à la morue est la principale richesse de Terreneuve; on évalue ses produits à \$6,000,000. Ses exportations de morue sèche seules atteignent le chiffre d'un million et un quart de quintaux. La chasse au loup marin vient après la morue, et donne un revenu moyen de \$750,000. Il se fait un grand trafic de homards mis en conserve, et quand on aura trouvé le moyen d'expédier à bas prix, le homard à l'état frais sur les marchés d'Angleterre et des États-Unis, ce commerce devra naturellement prendre une bien plus grande extension. Le saumon abonde, et l'on évalue la valeur de cette industrie à \$100,000 par année. On calcule qu'il y a au moins 60,000 personnes employées à l'industrie de la pêche.

CONSTITUTION

Il y a un gouverneur nommé par l'Angleterre, avec des émoluments de \$12,000 par année que la colonie paie un conseil exécutif composé de sept membres, qui reçoivent environ \$25000 par année; un conseil législatif de onze membres, à qui l'on donne \$120 par session; enfin une chambre d'Assemblée composée de trente-six membres, élus par le peuple, recevant de \$200 à \$300 par session.

Les juges de la cour Suprême son nommés à vie, et reçoivent \$4,000 par année; à l'exception du juge en chef qui touche \$5,000. Pour la côte du Labrador, il y a une organisation de cours spéciales.

LA PROVINCE DE QUEBEC ET LA FRANCE

L'entrée de Terreneuve dans la Confédération pourrait bien avoir un certain effet dans les relations de notre province avec la France. Il n'est pas impossible que notre ancienne métrypatrie aimât à jouer un rôle dans nos affaires politiques. Elle possède une grande étendue de côtes qu'elle continuera à garder quand Terreneuve sera uni au Canada. Sur l'île de St Pierre, il n'y a pas moins de 6,000 résidents, sans parler des 8,000 pêcheurs qui arrivent tous les printemps de St Malo pour s'en retourner l'automne. Les résidents français vivent dans les meilleures termes avec les Canadiens de la côte du Labrador et d'ailleurs. Tous les jours, on voit arriver à Miquelon des familles de la côte sud qui viennent travailler aux manufactures de conserves de homards. Il est donc tout naturel que les gens de Miquelon préfèrent voir Terreneuve passer aux mains du Canada qui est en partie français, que de la voir rester sujette des marchands de St Jean avec qui ils sont toujours en guerre.

Les premiers habitants de Miquelon furent des Acadiens, qui avaient été chassés de leurs pays par les Anglais. Dans le cimetière de St Pierre, on voit deux tombeaux taillés dans le roc et cinq ou six pierres tumulaires — les gens appellent cela des "ci-gits" — qui montrent que les personnes qui y sont ensevelies étaient natis de l'endroit. Les relations entre les Canadiens et les Français sont des plus

cordiales. Dès qu'une goëlette arrive de St Roch des Aulnaies, ou des Trois-Pistoles, l'équipage se trouve de suite en famille. Les journaux canadiens circulent. Le Père Hamon et d'autres jésuites viennent assez souvent aux îles et y sont toujours parfaitement reçus. Quoiqu'il se fasse un assez grand commerce entre St Pierre et le cap Breton, personne n'y semble porter le même intérêt qu'à l'arrivée d'une goëlette venant de Gaspé, de la côte sud, ou de Tadoussac. Parmi la population française de la côte sud de l'île de Terreneuve, on remarque comme ces gens sont toujours en bons termes avec ceux de Québec. Il est de même curieux de voir quel intérêt les équipages des goëlettes canadiennes regardent le pavillon tricolore des bâtiments de guerre français employés à la protection des pêcheries sur la côte ouest. Qu'on nous pardonne cet innocent badinage que nous empruntons d'un journal anglais, mais que sera ce donc quand Terreneuve fera partie de la Confédération canadienne et que nos gens verront ces vaisseaux de guerre remplir leurs fonctions sur les côtes Terreneuves, aux acclamations de deux millions de Canadiens français!

LE MOIS DE MARIE DE FRANCINE

Le petit village de Bois-Lamotte, qui ne compte guère que deux cents âmes, est situé sur le bord du grand bois, d'où il tire son nom. Eloignés de tout centre, ses habitants sont restés un peu en retard sur notre civilisation actuelle. Tous cultivent la terre et vivent de ses produits; s'il en est quelques-uns sans ressources, ils sont charitablement aidés par leurs voisins.

Vers le centre du village, qui ne se compose que d'une grande rue, se trouve une ferme de modeste apparence, Martin Dupuis, qui l'habite avec sa femme Madeleine et ses cinq enfants, est un travailleur. Levé avant le jour, il va aux champs avec ses ouvriers conduit lui-même la charrue, fauche au temps de la moisson, et ne recule devant aucune fatigue. Sa femme garde la maison, s'occupe des bestiaux, et tient toute chose en un ordre parfait. Le fils aîné, Jean, a dix-neuf ans; fort et robuste, il aide son père; vient ensuite Joséphine, qui partage avec sa mère les soins du ménage; Francine, plus jeune de quatre ans, est rentrée au village depuis peu de temps; restent enfin deux jeunes frères, Antoine et Louis, qui vont encore à l'école.

Francine avait eu pour marraine sa tante paternelle, qui entra au couvent des Sœurs de Saint-Joseph d'Abbeville. Elle demanda à son frère de lui envoyer sa petite filleule pour la préparer à sa première communion. Martin Dupuis, qui n'avait pas plus d'ambition pour ses enfants qu'il n'en avait eu pour lui-même, résistait longtemps au désir de sa sœur. Il voulait faire de ses fils des cultivateurs, et pour rien au monde il ne les aurait envoyés étudier à la ville, d'où, disait-il, on revient mécontent de son sort et méprisant pour ses parents. Il ne consentit à donner Francine qu'à la condition qu'elle ne serait que deux ans absente.

L'enfant était donc parti à Abbeville. Intelligente et bonne, elle avait parfaitement répondu au soin de sa tante, Sœur Justine, et profité de Saint-Joseph, non seulement pour ses études, mais surtout sous le rapport de la piété. Les enseignements qu'elle avait reçus, les exemples qu'elle avait eue sous les yeux étaient restés gravés dans son âme; elle y avait puisé une grande dévotion à Jésus dans la sainte Eucharistie et à Marie notre Mère du Ciel. On respirait dans l'humble petit couvent de Saint-Joseph un parfum de douce piété, qui exerça sur Francine une influence durable.

En revenant au village, elle était heureuse de retrouver ses parents, sa sœur Joséphine et ses frères, mais elle éprouvait une peine réelle en pensant qu'elle allait être complètement privée des secours religieux. Il y avait bien une église à Bois-Lamotte. Mais depuis

de longues années le village n'avait plus de curé. Les prêtres n'étaient pas assez nombreux pour que toutes les paroisses en fusses pourvues. Le dernier pasteur de ce petit troupeau, qui était mort dans un âge fort avancé, n'avait pas été remplacé. Les habitants malheureusement trop indifférents au point de vue religieux, s'étaient vite habitués à ce regrettable état de choses. Ceux qui voulaient assister à la messe, le dimanche allaient au village voisin, distance d'une bonne lieue. Martin Dupuis et sa famille ne manquaient jamais à ce devoir dominical, dont l'accomplissement suffisait à Francine avant son départ pour St-Joseph; mais aujourd'hui c'était bien différent. La pauvre enfant ne se consolait pas d'être toute une semaine privée des exercices pieux, dont elle avait contracté la douce et sainte habitude. Elle ne pouvait songer à aller à la messe dans la semaine aux village voisins, sa mère ne l'aurait pas voulu; elle n'aurait même pas compris le désir qu'elle en eût exprimé. Il y avait beaucoup à faire à la maison, et le moment était venu pour Francine de prendre part aux travaux de la ferme; cela elle le savait, et acceptait bien volontiers la tâche quotidienne. Elle était active, courageuse, très gaie, avait un caractère facile et ouvert. On la voyait toujours de bonne humeur, et prête à aider sa mère et sa sœur.

Au village les jeunes filles et les enfants jouissent d'une assez grande liberté: elles vont et viennent pour les petits achats, les commissions à faire la nourriture à porter aux ouvriers qui travaillent aux champs. Chaque fois que Francine passait devant l'église, elle y entrait, y demeurait quelque temps en prière. Avant de la quitter, elle faisait une courte mais fervente visite à l'autel de la Sainte Vierge, et elle revenait avec plus d'ardeur encore à son travail.

On était au milieu d'avril. Les fêtes de la Semaine Sainte s'étaient passées sans qu'elle eût pu assister à aucune de ses touchantes cérémonies, car on n'avait été au village que le jour de Pâques.

Le mois de mai allait ramener la pratique de la dévotion à la Sainte Vierge, qu'elle avait trouvée si belle au couvent; ces jours consacrés à la Reine des Anges, s'écouleraient il donc sans qu'aucun hommage ne lui fut rendu à Bois-Lamotte? Sans doute elle irait chaque soir visiter sa Mère du Ciel au pied de son autel, elle y réciterait les prières que les bonnes religieuses lui avaient apprises: les litanies, le *Memento*; mais serait-elle seule dans son village à vénérer celle qui est notre Mère à tous? Oh! non! il faut absolument qu'elle trouve quelques chrétiens qui consentent à honorer la Sainte Vierge avec elle. Elle demanda à prendre pour faire connaître aux habitants de Bois-Lamotte la dévotion de son mois. Elle pensa que la première chose à faire était d'orner son autel. Chez les Sœurs de Saint-Joseph de gracieuses guirlandes entouraient sa statue, des bouquets de lis formaient comme un massif de fleurs à ses pieds un beau tapis couvrait les marches de l'autel, un grand nombre de bougies étaient allumées pendant les exercices du soir. Comment reproduire ces merveilles, elle, pauvre enfant qui n'avait rien, et dont le temps était presque complètement pris par les soins du ménage?

Depuis quatre ans qu'il n'y avait plus de curé à Bois-Lamotte, personne ne s'occupait de l'entretien de l'église. L'ancien bedeau, qui demeurait tout auprès, par un reste d'habitude, l'ouvrait chaque matin et la balayait à de très longs intervalles, mais c'était tout; aussi la poussière couvrait elle les autels et les ornements qui y étaient restés. Celui de la Sainte Vierge avait encore ses chandeliers et quatre vases dans lesquels, autrefois, il y avait eu des fleurs. La statue, représentant une

(Suite sur la 4^{ème} page)

BRYSON, GRAHAM & CIE.
144 à 154 Rue Sparks, Ottawa.

OUVERTURE
— DU —
Departement
— DES —
Habillements - d'Enfants
CETTE SEMAINE

ASSORTIMENT COMPLET
d'Habillements de Première Communion pour Garçons.

ASSORTIMENT COMPLET
de Chapeaux pour Première Communion.

ASSORTIMENT COMPLET
de Chemises et faux Cols pour Première Communion.

ASSORTIMENT COMPLET
de Cravates et Boucles pour Première Communion.

ASSORTIMENT COMPLET
de Chaussures pour Première Communion.

ASSORTIMENT COMPLET
de Gants pour Première Communion.

BRYSON, - GRAHAM & CIE.

Vendent toutes espèces de choses
Laurent, Laforce et Bourdeau,
MAISON FONDÉE en 1860.



Seuls importateurs des célèbres Pianos
HARDMAN, New-York,
MENDELSSOHN, Toronto,
GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,
WORMWITH, Kingston.

Ont aussi constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriqués au Canada. Cette maison, qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par son honorabilité. Catalogues expédiés sur demande. Accords et réparations faits à ordre.

1637 - RUE NOTRE DAME
TÉLÉPHONE 1597.
MONTREAL.

150 ARPENTS DE TERRE A VENDRE OU A LOUER

Deux terres en une
Deux magnifiques terres de 75 arpents chacune en parfait état et propre à la culture, situées dans le Township de Hull, avec trois granges et appareil pour décharger le foin (fourche), pouvant contenir 75 tonnes de foin chacune, remises, silos, étables pouvant contenir 100 bœufs à cornes, écuries spacieuses, maison, hangar à grains, quatre puits, engrais. Le tout en parfait ordre.
Le locataire ou l'acheteur pourra acheter ou louer l'une ou les deux terres à des conditions faciles.
Pour plus amples informations s'adresser à
N. PAGÉ!
Bureau du SPECTATEUR
Hull Qué

RUPTURES GUÉRIES
PAR LA DE SOUCHET HERNIA CURE CO.
Bureau Principal—Ottawa
Nouveau traitement. Presque sans douleur. Pas de perte de temps. Guéris sur certaine ou pas de paiement. Rupture guérie et le bouclage mis de côté. Ecrivez et demandez des circulaires
R. W. HILLIARD, Geo. J. MILLER,
Président. Secrétaire
188 Sparks. 68 O'Connor.
OTTAWA

LE SPECTATEUR

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
Publié par la Société de Publications Canadiennes de Montréal
ABONNEMENT
Hull et Ottawa: Un an \$2.00

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 3.
A 3 heures, l'orateur prend place au fauteuil.
Plusieurs bills privés ont été présentés et lus une première fois.

CODE CRIMINEL

Sir Chs H. Tupper présente un bill pour amender la loi criminelle. Les amendements sont ceux qui ont été trouvés nécessaires dans la pratique et conseillés par des juges procureurs généraux, etc.

LE BUDGET

Au milieu des applaudissements de la Chambre, M. Foster commence son discours sur le budget dont voici le résumé:

ANNÉE 1893-94

Dans mon exposé financier de l'an dernier, les recettes de 1893-94 étaient estimées de 364 à 363 millions. Elles se sont montées à \$36,374,693.

Table with 4 columns: Revenu, Recettes, Dépenses, Différence. Rows include Douanes, Accise, Divers, etc.

La diminution a porté surtout sur les revenus des douanes, qui ont baissé presque sur toute la ligne, ainsi que l'indique la liste suivante des diminutions:

- Ale et porter, \$52,654; animaux vivants, \$12,252; livres et revues, \$5,217; cuivre et manufactures de \$21,551; grains de toutes sortes, \$10,735; briques et tuiles, \$4,477; tapis, \$4,477; ciment, \$3,894; horloges et ressorts d'horloges, \$4,207; charbon et coke, \$147,860; cuivre jaune et manufacturé, \$26,060; coton manufacturé, \$156,775; teintures, produits et médecines, \$70,261; poterie et porcelaine, \$13,110; articles de fantaisie, \$21,384; lin et jute et manufacturés de \$48,705; gants, \$12,192; or et argent et manufacturés de \$3,592; poudre et explosifs, \$10,625; gutta percha et caoutchouc et manufacturés de \$50,370; chapeaux, etc., \$31,366.

Fer et acier et manufactures, de \$421,683; plomb et produits et manufactures, de \$14,569; cuir et produits et manufactures, de \$58,828; composition métallique, \$12,591; instruments de musique, \$19,622; huiles, excepté huiles de charbon kerosene, \$19,982; prélat, \$12,400; peinture, \$9,440; papier et produits et manufacture, de \$72,217; marinades, sauces et capres, \$15,277; presses d'imprimerie, \$8,365; sel, \$3,920; soie et manufactures, de \$83,188; savon, \$6,606; épices, \$9,774; pierre, \$2,541; sucre et melasses, \$2,760; de confiseries, \$10,151; tabac, \$4,749; térébenthine, \$3,369; montres et parties, de \$8,091; bois et articles en bois, \$56,550; laine et articles de laine, \$432,515; autres articles imposables, \$132,472.

Il n'y a eu augmentation que sur les articles dont voici la liste: Biscuits, riz macaroni etc., \$52,370; voitures, \$23,723; broderies, \$11,345; poisson et produits du \$4,617; fruits et noix sèches, 52,569; fruits verts, \$63,347; verre et article de \$2,380; huiles de charbon, kerosene et leurs produits; 22,538; paquetage, \$9,652; provisions, beurre, fromage, saindoux et viandes \$28,478; graines et racines \$8,977; boissons et vins, 58,284; sucres de toutes sortes, \$11,894; thé, \$8,737; légumes, \$6,223.

L'accise au contraire a rapporté un peu plus, soit \$13,725. La consommation des articles sujets à l'accise durant les années 1893 et 1894 a diminué sur les alcools, le malt et le tabac a donné une légère augmentation sur les cigares et les cigarettes; cette augmentation n'a pas suffi, et la diminution de la recette a été de \$42,452. Cependant ce montant est plus que compensé par les revenus donnés par la fabrication de l'alcool méthylique, puisque l'augmentation des revenus de l'accise en 1894 s'élève à \$13,725.

Beaucoup de personnes ont pu penser que la réduction du revenu est due à une diminution de la consommation; mais en étudiant les statistiques on voit qu'elle a été causée par une baisse dans la valeur des articles importés, et comme conséquence une réduction des droits des douanes. Le volume des importations est resté à peu près au même chiffre. Si les prix s'étaient maintenus, le revenu serait resté à peu de chose près le même qu'en 1893. Les revenus "divers" ont diminué de \$51,751; cette diminution est due à une réduction plus grande encore du produit des saisies, amendes, etc. tandis qu'il y a augmentation sur les autres articles compris sous ce titre. Le

casuel, le revenu de l'inspection du gaz des placements, des assurances, des pénitenciers, des postes, des travaux publics qui peuvent être considérés comme produisant des recettes, a augmenté, et a même atteint le chiffre le plus élevé depuis la Confédération. Ses dépenses à même le fonds consolidé se sont élevées à \$37,585,025 en 1894-94 contre \$36,814,052, en 1892-3, soit une augmentation de \$770,972. Sur cette augmentation, \$405,707 représentent l'augmentation de l'intérêt sur la dette \$35,846, celle du fonds d'amortissement, \$270,889, celles des subsides aux provinces. Ces trois montants composés de dépenses absolument incontrôlables forment \$712,442. Ajoutons à ce chiffre les chiffres les sommes suivantes: fabrication de l'alcool méthylique, \$38,654; avances à l'industrie laitière, \$36,000; fabrication du fil-engerbage, \$74,210 qui paraissent pour la première fois comme dépenses, car autrefois, on n'entrait dans le tableau au général que la balance soit en plus ou en moins, que ces sommes employées dans des fabrications sous le contrôle du gouvernement produisaient. L'on arrive alors à la somme \$911,306 soit \$140,334 de plus que l'augmentation ci-dessus mentionnée.

L'exercice se solde par un déficit de \$1,210,332. Ce déficit est plus apparent que réel. En effet, il a été ajouté au fonds d'amortissement, c'est-à-dire à notre capital, \$2,331,260; de sorte que, non seulement nos revenus ont suffi à payer toutes les dépenses du service public autres que celles faites à compte du capital, mais encore elles ont laissé en réalité un surplus de \$1,000,000 placé comme fonds d'amortissement en l'extinction de notre dette. Ce déficit apparent est dû à une diminution des impôts. Par exemple, si l'on avait conservé les droits sur les sucres, ils auraient rapporté \$4,821,205. L'intérêt sur le déficit ne représente que \$38,000; en sorte que la réduction des droits a pu ajouter cette dernière somme aux impôts, mais elle a, d'un autre côté, enlevé à ce que le peuple aurait payé \$4,821,205. Les dépenses à compte de capital ont été comme suit:

Chemin de fer et canaux, \$830,423; terres fédérales, \$34,108; subsides aux chemins de fer, \$418,491, contre une diminution dans les travaux publics de \$79,819; soit une augmentation totale \$1,203,203. Dans ces dépenses, les canaux à eux seuls sont représentés par \$3,027,663 contre \$2,069,573, l'année précédente. Il a été ajouté à la dette, durant l'année, les sommes suivantes: Dépenses imputables au capital, \$5,094,002; administration de la dette sous forme d'escompte, etc., \$330,353; déficit, \$1,210,689, ce qui donne un total de \$6,634,689, dont il faut déduire \$2,137,700 de fonds d'amortissement, laissant un total de \$4,501,989, qui portait la dette nette au 30 juin 1894 à \$246,183,028.

L'augmentation de la dette paraît plus considérable qu'elle ne l'est réellement. De 1890 à 1894 l'augmentation a été de \$8,652,987, soit une moyenne de \$1,730,597 par an, quoique durant cette même période nous ayons dépensé \$8,652,987 rien qu'en construction de canaux dont tous admettront la nécessité.

Les revenus pour l'année courante jusqu'au 20 avril dernier ont monté à \$29,261,171. Si l'on calcule les revenus pour la balance de l'année, au même chiffre que l'an dernier, on peut prévoir une recette de \$7,113,521. A ce montant, il faut ajouter, disons \$419,722 d'augmentation, laquelle sera due à la reprise des affaires, et l'on arrive à une recette probable de \$33,800,000 pour 1894-95.

Les dépenses imputables au fonds consolidé du revenu étaient, le 20 avril, de \$25,085,570. Si l'on ajoute les dépenses d'ici au 30 juin prochain on arrive à un total de \$38,300,000, laissant un déficit dans les opérations ordinaires de l'année de \$4,500,000. Les dépenses cette année sont plus considérables que par le passé. L'intérêt sur la dette et le fonds d'amortissement ont augmenté; le coût de la législation a été plus élevé à cause de la révision des listes électorales; les subsides aux provinces et les dépenses de l'accise ont également monté plus haut et ces diverses dépenses auxquelles il faut ajouter le coût des fortifications d'Esquimaux, représentent de \$722,072 soit un peu plus que l'augmentation totale.

Les recettes sont moins fortes parce que les douanes ont rapporté moins de revenu. La valeur de nos importations a baissé de \$8,244,136; non pas que la consommation ait diminué, car la quantité et le volume des importations sont restés à peu près au même niveau, mais à cause d'une baisse des prix que les autorités en la matière, comme le Financial News, de Londres, estiment à 7 1/2 p. c. C'est un fait remarquable d'ailleurs que notre commerce extérieur n'a pas diminué. Nos importations se sont maintenues à la même quantité que par le passé, et nos exportations ont augmenté de \$1,000,000.

Le revenu des douanes a encore été diminué par les réductions apportées au tarif l'an dernier par le changement des droits spécifiques en droits Ad Valorem dans un grand nombre de cas, et les additions nombreuses faites à la liste des articles admis en franchise.

Les dépenses imputables au capital seront pour l'année courante de \$5,000,000, lesquelles ajoutées aux \$4,500,000 de déficit, formeront un découvert de \$9,500,000. De ce montant il faut déduire \$2,200,000 de fonds d'amortissement, de sorte que l'augmentation nette de la dette durant l'année sera de \$7,300,000.

L'état de choses actuel est dû dans une large mesure aux réductions des impôts. La dette durant les cinq dernières années a augmenté de \$15,937,987. Or, si les droits de douanes étaient restés au même taux qu'en 1890 sur les sucres, le verre, l'anthracite et le charbon, ils auraient rapporté \$23,660,902, c'est-à-dire suffisamment pour compenser ce qui a été ajouté à la dette, et réduire de sept ou huit millions nos obligations antérieures. Il n'est pas un pays civilisé qui puisse, dans les temps modernes, se vanter d'une pareille réduction d'impôts.

Tout le monde sait que la crise financière et commerciale vient de passer sur le monde entier, et comment tous les pays en ont été affectés. C'est un sujet d'orgueil pour tous les canadiens de pouvoir constater que dans ce désarroi général, la patrie a échappé au désastre et n'a ressenti qu'un contre coup affaibli de la tourmente universelle, mille faits prouvent que la situation du Canada est satisfaisante. L'un des meilleurs indices de la situation d'un pays est son crédit sur le marché monétaire, or, au plein milieu de la crise universelle, en octobre 1894 le Canada eut à faire un emprunt à Londres et ses bons 3% atteignirent une moyenne de 29 9/16, et montèrent pour un certain montant à 99 1/2, de sorte qu'en ce moment où les fonds coloniaux étaient en baisse, où le capital était craintif et timide, le Canada empruntait à 3 1/2 p. c., tandis que les Etats-Unis n'obtenaient des fonds qu'à 3 1/2 p. c.

Les économies d'un pays peuvent également servir de baromètre pour nous aider à juger de l'état commercial d'un pays. Or, tandis que de 1874 à 1878 les économies du peuple canadien diminuaient de \$353,000 ou de 4 1/2 p. c. Elles augmentèrent durant les cinq dernières années de \$21,221,908 soit 21 p. c. Les faillites nous nous conduisent à la même conclusion. D'un montant de \$22,297,000 de 1874 à 1886, elles tombaient à \$15,690,000 de 1890 à 1894.

Prenons maintenant l'état de notre commerce. L'an dernier, notre commerce avec la Grande-Bretagne a augmenté de \$4,500,000; avec la France il a doublé; avec l'Allemagne il a été porté de 1/2 million à deux millions, et ainsi avec tous les pays, excepté les Etats-Unis, le Portugal et la Hollande.

Si l'on compare notre commerce en 1884 avec celui de 1889, on constate que nos exportations ont monté de 89 millions à 117 1/2 millions et nos importations de 109 1/2 millions à 113 millions. Nos exportations ont été les plus considérables de notre histoire excepté en 1833. Le total en volume a été aussi haut que jamais et la diminution des prix l'a seul empêché d'être le plus élevé en valeur.

Les progrès de nos moyens de transports, chemins de fer, bateaux. L'augmentation de leur trafic prouvent également que la condition du pays est satisfaisante. Les impôts ont sensiblement diminué. Ainsi les droits de douane qui étaient de \$5 par tête étaient descendus en 1894 à \$3,81 soit une diminution de \$1.19 par tête. Les taux moyens des droits étaient en 1889 de 21 1/5 p. c., en 1893 de 17 p. c. Si le même tarif était resté en vigueur, au lieu d'avoir payé \$107,900,000 d'impôts douaniers de plus qu'à cette première date, le peuple en aurait payé \$125,000,000. C'est donc \$17,100,000 de réduction qu'il doit au parti conservateur.

Il est incontestable que nous venons de passer par une période terrible de dépression commerciale, mais grâce à la stabilité de nos institutions, à la prudence de notre pays, nous avons pu échapper au naufrage. Malgré la crise nos importations ont augmenté en valeur depuis 1889 de 3 1/2 millions et nos exportations de 28 millions. L'augmentation en volume est plus considérable encore, pas une de nos banques est tombée à cause de la crise. L'industrie s'est maintenue et nous n'avons pas eu à souffrir ces grands désastres qui ont désolé d'autres pays. M. Foster compare ensuite les progrès de notre commerce avec ce qui s'est produit partout ailleurs, aux Etats-Unis, en Angleterre, en France, dans les colonies australiennes etc.; partout exportations et importations diminuaient, tandis que le Canada maintenait sa position. Il fait ensuite une comparaison avec

ce qui s'est passé sous le régime libéral, alors que chaque année voyait le commerce diminuer, les revenus baisser, mais les dépenses s'accroître, la dette s'accumuler et les faillites se multiplier.

DETTES
Le ministre des finances passe ensuite à l'étude analytique de la dette nationale, il ne faut pas croire, dit-il, que toute la dette a été contractée pour des fins fédérales. Le Dominion a pris à sa charge \$109,430,148 de dettes provinciales \$77,500,000 en 1867 et \$31,990,148 depuis la confédération. Il reste \$137,752,881 d'obligations contractées depuis 1867.

Or nous avons payé \$44,966,424 pour l'intercolonial; \$41,709,038 pour la construction des canaux; \$2,604,555 pour le Pacifique Canadien formant en tout \$149,280,097, soit 11 1/2 millions de plus que la dette contractée depuis 1867.

Si l'on tient compte des autres travaux publics, subsides aux chemins de fer, édifices du parlement, édifices publics par tout le pays, acquisition du nord-ouest, etc.; on arrive à la conclusion que nous avons pu prendre \$30,000,000 à \$40,000,000 de nos revenus ordinaires pour payer des travaux imputables au capital et malgré cela l'intérêt sur dette qui est maintenant de \$246,000,000 est tombé à 2.91 p. c. de 4 1/2 qu'il était en 1868.

OBLIGATIONS FUTURES
Nous sommes maintenant en face d'obligations que nous ne pouvons ignorer, entre autres les suivantes: Subsides annuels à des chemins de fer ou des lignes de steamers, \$6,593,504; subsides à des chemins de fer sans contrats de construction \$2,257,000; subsides à des chemins de fer qui seraient bientôt construits \$2,587,257; pour terminer les canaux \$6,000,000.

Ces trois derniers montants forment en chiffre ronds \$9,700,000. Cette somme répartie sur quatre ans à venir, représentera par an à peu près le montant mis au fond d'amortissement. C'est là le but vers lequel le gouvernement doit tendre et tend en effet: payer les dépenses à même les revenus et ne consacrer à des travaux extraordinaires qu'un montant égal à celui qui est ajouté au capital sous formes de fonds d'amortissement, de manière à ne pas augmenter la dette nette.

ANNÉE 1895-96
Le revenu de l'an prochain sera de \$35,000,000 au moins. Il est demandé par les estimations budgétaires \$36,834,458, mais la dépenses sera réduite à \$36,700,000 laissant un déficit de \$1,700,000.

Les dépenses publiques sont de trois sortes: Premièrement, les dépenses réglées par les statuts et qui échappent au contrôle du gouvernement; dans le budget de 1895-96 elles se montent à \$17,131,855, une augmentation de \$697,722.

En déduisant les augmentations statutaires, on arrive à une diminution d'un delà de \$1,600,000 qui porte sur tous les départements.

CHANGEMENTS AU TARIF
Nous voici en face de deux années de déficit dues à la crise commerciale. Est-il prudent de ne rien faire pour remédier à cette situation? Le gouvernement ne le croit pas.

Dans les années d'abondance et de surplus il a réduit les impôts et s'est montré généreux dans la distribution des améliorations publiques. Il espère maintenant que la population approuvera les moyens qu'il prend pour faire face à la crise temporaire et dont chacun prévoit la fin prochaine.

Il est donc proposé de rétablir un tiers des droits enlevés sur le sucre en 1890 et d'imposer un droit de 1/2 par livre de sucre brut et un droit protecteur proportionnel sur les sucres raffinés et les produits de sucre. Cela donnera un revenu de \$4,250,000.

Les droits d'accise sur les alcools seront portés de \$1.55 à \$1.70 le gallon et les droits de douane sur le même article augmentés dans la même proportion de \$2.12 à \$2.25 le gallon. De cette somme découlera un revenu de \$500,000 et ces deux sommes feront face au déficit prévu de \$1,700,000.

Enfin, pour ne pas augmenter les obligations du pays, le gouvernement a décidé de ne pas demander au parlement de voter des subsides aux chemins de fer, cette année. A 6 heures la séance est levée.

LE SUCRE DE BETTERAVE
A la reprise de la séance, M. Foster dit qu'advenant l'abolition des droits sur les sucres bruts, on a tenté d'implanter au pays l'industrie du sucre de betterave. Lorsque le droit a été enlevé le gouvernement accordait une prime de 2c par livre de sucre provenant de la betterave indigène.

C'est son intention de continuer cette prime durant deux ans en la réduisant comme suit: le par livre sous forme de prime et 1/2 la livre sous forme de droit d'importation. Ce qui donne au producteur indigène une protection de 1 1/2 par livre.

Sir Richard Cartwright commence ensuite une critique du discours sur le budget. Il parle jusqu'à l'ajournement de la Chambre à 9.30 hrs.

LE BARREAU

QUEBEC

OFFICIERS ÉLUS LE 1ER MAI POUR 1895-96.

Bâtonnier, C. A. Pentland, C. R. Syndic, Amd. Robitaille. Trésorier, D. J. Montambault, C. R. Secrétaire, N. N. Ollivier.

CONSEIL:

J. Dunbar, C. R., hon. C. A. P. Pelletier, C. R., hon. Frs Langelier, C. R., hon. E. J. Flynn, C. R. hon. T. C. Casgrain, C. R., J. E. Bédard, C. R., F. X. Lemieux, C. R., Panet Angers, C. R.

N. N. OLLIVIER, Secrétaire.

MONTREAL

L'assemblée annuelle du Barreau de Montréal a eu lieu mercredi, sous la présidence de M. Dunlop, bâtonnier.

Le trésorier fit son rapport. D'après ce rapport les recettes de l'année ont été de \$11,279.79. Cette somme jointe à la balance de l'année dernière donne \$16,147.82. Les dépenses de l'année courante payées il reste en caisse \$5,774.27.

Après l'adoption des divers rapports M. Dunlop fit un éloge bien senti de feu le juge Barry et exprima les regrets que cette mort laisse dans le Barreau.

Les candidatures furent ensuite présentées, et le résultat connu à 5 heures de l'après-midi a été le suivant.

Bâtonnier, Honorable J. E. Robidoux Syndic, M. Arthur Globensky. Trésorier, M. C. B. Carter. Secrétaire, M. L. E. Bernard.

CONSEIL

MM. W. W. Robertson, Eugène Lafleur, J. A. C. Madore, R. Dandurand, honorable H. Archambault, C. R. C. A. Geoffron, C. R. et John Dunlop C. R.

ST-FRANÇOIS

L'élection des officiers du barreau de St-François a donné le résultat suivant:

H. W. Mulvena, LL. M., Bâtonnier; C. W. B. te, Syndic; H. D. Lawrence, trésorier; J. E. Genest secrétaire; W. White, délégué du Conseil; MM. H. B. Brown, L. W. White, L. E. Panneton, C. R. M. P. P.

L'Assemblée a discuté longuement la question des examens.

DISTRICT D'OTTAWA

Jeudi, 2 mai, à deux heures, a eu lieu dans la salle de la bibliothèque, au palais de justice en cette ville, l'assemblée générale du barreau du district d'Ottawa. Les messieurs suivant ont été élus:

A. Rochon, C. R., bâtonnier, A. Gordon, Trésorier, C. J. Brooke, syndic, A. McMahon, J. M. McDougall, C. R. J. McLeod, conseillers; J. R. Fleming, C. R., examinateur, A. X. Talbot, secrétaire

LA MORT N'ÉPARGNE PERSONNE

La mort a étendu son voile noir sur la famille Chartrand, en enlevant pour la première fois, un de ses membres parvenu à l'âge de 37 ans et 4 mois. Quelle raison n'avons nous pas de dire, que les décrets du bon Dieu sont impénétrables, quand il y a à peine 5 mois que cette famille pleine de vénération pour les auteurs de ses jours venaient leur dire, que les 13 enfants issus de leur mariage, étaient tous, à leur 50me année d'union conjugale, sous leur toit et pleins de santé. O mort toujours avide de victimes! Pourquoi n'as-tu pas encore épargné cette famille? Pourquoi n'as-tu pas laissé à ces vénérables vieillards le bonheur de se voir entourer dans leur vieillesse, de leur treize enfants pour les consoler à leurs derniers moments. Non, il leur a fallu, eux aussi, boire, avant, à la coupe amère de la séparation. Madame Léonie Chartrand, épouse de Pierre Bergevin s'est éteinte le 16 avril dernier à St Joseph, comté de Russell, Ont., entourée de son mari et de ses douze enfants et de sa famille.

Pleine de santé jusqu'à cette heure fatale, personne n'avait songé un instant qu'il lui faudrait partir. Compagne infatigable et généreuse pour son époux, mère vigilante et attentive pour ses enfants, remplie d'attention pour ses vieux parents, sachant égayer quoiconque paraissait triste, elle avait, enfin, un bon mot pour tous.

Consolés vous, vous tous qui la pleurer et songez que là-haut on ne se sépare plus. O! douce religion, porte un baume salutaire à ces cœurs affligés et cicatrises par l'espoir de la réunion éternelle, cette plaie que la mort a faite.

DES VOTES.

Condolances offertes à la famille Chartrand et Bergevin.

LA LEGISLATURE DU MANITOBA

LE REMEDIAL ORDER

Réponse négative du gouvernement

Winnipeg.—Les députés provinciaux commencent à arriver pour la réouverture de la législature jeudi prochain. Le fameux arrêté en conseil du gouvernement fédéral au sujet de la question des écoles sera alors soumis à la chambre, qui en disposera définitivement.

La réponse du gouvernement Manitobain ne prêterait à aucun équivoque. Ce sera le refus catégorique du remedial order.

Ensuite le gouvernement en appellera au peuple pour faire approuver sa politique sur cette question.

JUGEMENT IMPORTANT

Une lettre de crédit de \$6,000.00

Un jugement important a été rendu le 3 mai, en Cour d'Appel. Il s'agissait d'une lettre de crédit de \$6,000, reliquat du régime Mercier et escomptée à la banque Jacques-Cartier. En Cour inférieure, la banque a perdu et en a appelé.

La Cour d'Appel a confirmé ce jugement en déclarant que le gouvernement n'est pas tenu de payer, attendu que le ministre qui a émis la dite lettre de crédit, n'avait pas le droit de le faire.

Progrès de la Colonisation

Colons inscrits au département de l'Agriculture pendant le mois d'avril, allant s'établir au Lac Saint-Jean.

De Brunswick, Maine, 2; Québec (comté), 12; Ottawa (comté), 6; Portneuf, 34; Québec (ville), 12; Meriden, Count, 1; Amesbury, Mass., 1; Montmorency, 4; Manchester, N. H., 3; Megantic, 1; Charlevoix, 19; Lewiston, Maine, 4; Montréal 2.—Total 101

Colons inscrits au bureau de la société de Colonisation de Montréal pendant le mois d'avril:

De Montréal, 100; Meriden, Mass., 1; St Justin, 3; Sainte Martine, 1; Meriden Conn., 1; France 11; Adams, Mass., 1; Lac Supérieur, Mich., 2; Scotstown, 1; Saint Eustache, 1; St-Laurent, 1; Missouri, 1; Boucherville 1; Sorel, 7; Saint Jacques, Mich., 2; Repentigny, 1.—Total 135.

Ce sont inscrits pour les endroits suivants:

Pour le Lac Saint-Jean, 5; pour le Nord de Montréal, 85; pour le Lac Temiskamingue, 37; pour les Basses Laurentides, 5.—Total 122.

N. B.—13 se sont établis hors de la province.—Grand total 225.

MGR. LANGEVIN

Samedi après-midi à 1.30 heures, Mgr Langevin, accompagné de Mgr Laflèche, et du R. Père Antoine O. M. I. de Paris, est arrivé de Montréal. Les élèves de l'Université, accompagnés d'une fanfare, sont allés à sa rencontre. Mgr Langevin s'est immédiatement rendu à l'Université, où on lui a présenté une adresse. Comme nous l'annoncions, Mgr Langevin a célébré la messe à l'Eglise St-Joseph, dimanche matin. Le soir, il a prêché à la basilique. Les élèves de l'Université donneront une représentation de la fameuse comédie de Molière, le Bourgeois Gentilhomme, en son honneur.

La société St-Cécile est chargée de la partie musicale

Catholic Directory

Le Catholic Directory de Hoffman pour l'année 1895 vient d'être publié. Il est tout aussi complet que les autres et abonde de renseignements utiles pour tout le monde, mais surtout pour le clergé. Nous croyons que les prêtres devraient tous en avoir un exemplaire. Les renseignements sont aussi complets pour le Canada que pour les Etats-Unis. A part cela il y a trois suppléments par année contenant les changements partiels. L'abonnement n'est que de 50 cts par année.

LA FÊTE ST. JOSEPH A OTTAWA

La société St Joseph d'Ottawa a célébré sa fête patronale dimanche, avec grande pompe. La procession a été belle. Plusieurs membres de Rockland, Clarence Creek et Hull s'étaient joints à leurs confrères de la ville pour célébrer la fête patronale de la société St Joseph. Le corps de musique l'Harmonie et celui de la E. B. Eddy Band Co., de Hull, ont fait les frais de la musique pendant toute la marche de la procession.

A l'église Ste-Anne, Mgr Routhier a chanté la grand-messe, assisté du Rév. Père Andran, comme diacre, et Rév. Père Leclech comme sous-diacre. Une magnifique messe avait été préparée pour la circonstance et les membres du chœur de chant se sont bien acquittés de leur devoir.

M. le chanoine Bruchési a fait un sermon sur les sociétés de bienfaisance qui a été très goûté. Le texte de ce sermon était: Là où deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom Je suis au milieu d'elles. Il a encouragé les sociétés catholiques et condamnées les sociétés secrètes. C'est au milieu de ces sociétés secrètes que l'église trouve ses plus cruels ennemis. Elles font une guerre à la foi, une guerre à l'église, une guerre à l'autorité, voilà leur devise et si quelques catholiques veulent s'y enroller, l'église les chasse de son sein.

D'autres sociétés sont simplement utilitaires; La religion est bannie des constitutions et leur but est seulement de donner une assurance sur la vie, et travailler pour le bien être matériel. L'église ne fait que tolérer ces Associations.

A mesure que ces sociétés avancent la division se mettra parmi les membres, les plus éloquentes entraîneront les masses et Dieu soit ou les masses seront entraînées, quand l'église ne sera pas là pour les guider. Le résultat de ces sociétés est l'indifférentisme en religion; on crie bien haut contre l'enseignement donné à nos enfants, on veut l'école neutre. On proclame que la géographie, la grammaire n'ont rien à voir avec la religion. De plus, ces sociétés sont des sociétés étrangères et l'argent que vous leur donnez sort du pays.

L'éloquent prédicateur a terminé son sermon en demandant à Saint-Joseph de bénir l'association qui porte son nom à Ottawa et de donner à chacun de ses membres le bien être matériel aussi bien que les biens spirituels.

Après la messe les membres de la société sont retournés en procession à la salle Lapointe rue York, où ils ont eu leur banquet dans l'après-midi.

UNION ST JOSEPH DE HULL

Election des Officiers

A l'assemblée générale de la société, tenue hier soir, à la salle St-Joseph, les messieurs dont les noms suivent, ont été élus officiers pour le prochain semestre comme suit:—

Chaplain.—Rév. L. Lauzon, O. M. I. Président.—A. Berthiaume, réçu. 1er vice-prés.—Jos. F. Moreau, réçu. 2e vice-prés.—Oct. Boucher, élu. Sec.—Arch.—Joseph Séguin, réçu. Asst. Sec.—Arch.—Nap. Tessier, réçu. Sec.—Corresp.—Charles Goulet, " Trésorier.—Elphège Boucher, " Asst.—Trésorier.—Jos. Chevalier, " 1er Collecteur.—Saul Levasseur, " 2e Collecteur.—Adolphe Gratton, élu. 1er Asst.—Coll.—J. Bte. Ménard, " 2e Asst.—Coll.—Jos Séguin (B), " 1er Com.—Ord.—P. Thibaut, " 2e Com.—Ord.—G. Champagne, " Bibliothécaire.—Joseph Lalonde, " Comité d'enquête.—Joseph Grandchamp, président, Jos. Lalonde, Evariste Loyer, Ferdinand Côté et Ant. Regimbal. Auditeurs.—P. A. Berthiaume et Aristide Thibault. Médecins.—Drs. Jos. Beaudin, et Alex. Ouimet.

LA REVUE CANADIENNE

La livraison de Mai de la *Revue Canadienne* que nous venons de recevoir donne trois belles gravures de tableaux d'après Paul Delaroché, une étude sur ce peintre et ses œuvres, par M. Alph. Leclaire, un article très élaboré et très remarquable de Dom Paul Benoit sur les *biens de l'Eglise* et leur emploi pendant les premiers siècles; une notice sur les chanoines réguliers de l'Immaculée conception; une causerie scientifique du R. P. J. Carrier, C. S. C., sur l'air que l'on respire; une charmante poésie d'Antonin France, intitulée: *A la Vierge* et accompagnée d'une belle gravure de N. D. de Lourdes, d'après C. Brochat; *Une héroïne canadienne*, anecdote historique par Raoul Renault; plusieurs autres articles et nouvelles gravures et illustrations. La *Revue Canadienne* maintient hautement son excellente réputation.

L'UNION ST. JOSEPH

CÉLÈBRE SA FÊTE PATRONALE

Dimanche dernier, l'Union St Joseph de Hull, a chômé dignement le douzième anniversaire de sa fondation.

La réunion des différentes sociétés sœurs a eut lieu à la salle, rue St Joseph, à neuf heures. La procession se mit en marche à 9.30 sous la conduite de MM. Thibaut et Champagne, commissaires-ordonnateurs, dans l'ordre suivant:

- 1er—Drapeaux de la Confédération et drapeaux français.
- 2—Société St Jean-Baptiste avec bannière.
- 3—La C. M. B. A., B. 68.
- 4—Les Cours Notre-Dame, St Georges et St Patrick des Forestiers Catholiques.
- 5—La société St Jean-Baptiste des Chaudières.
- 6—L'Union St Thomas de Hull avec bannière.
- 7—La bande de la cité.
- 8—L'Union St Joseph avec bannière.
- 9—Le Maire, les échevins, les délégués, les présidents.
- 10—Le comité.

Avant la messe, la procession passa par les rues Principale, Albert, Inkerman, Division, Alma.

A l'église, une messe en musique fut chanté par le chœur de l'orgue. Le Rév. Père Grandtills officiait, assisté de diacre et sous-diacre. Le sermon a été donné par le Rév. Père Fafard, missionnaire d'Albany, Baie d'Hudson. La quête a été faite par M. et Madame Jules Hamelin, M. et Dlle F. Côté, M. et Madame Gravel, M. et Mme Tessier.

Après la messe, la procession se remit en marche et parcourut les rues Victoria, Lac, Central, Church, Charles, Bridge, Wellington, Duke, Main, à la salle.

Avant de se disperser, le président A. Berthiaume, remercia toutes les sociétés qui avaient contribué à rehausser l'éclat de la fête par la présence d'un grand nombre de délégués. Il remercia spécialement la société St Jean-Baptiste des Chaudières d'avoir assisté en corps, ainsi que les sociétés-sœurs de Hull. Il passa en revue les bienfaits opérés par la société depuis sa fondation, puis termina en faisant un chaleureux appel à tous les canadiens-français de s'enroller sous la bannière de l'Union St Joseph.

Son Honneur le maire appelé ensuite à parler, exhorta les canadiens-français à suivre l'exemple des anglais, à faire partie des sociétés de secours mutuels et de bienfaisance, afin de pouvoir faciliter les mères de familles affligées à faire instruire leurs enfants. Il félicita la société de sa prospérité et termina en souhaitant la continuation d'une prospérité future.

M. le président de l'Union St Thomas, M. Boucher, parla au nom de la société dont il est le digne président.

M. le notaire Desjardins, président de l'Union St Jean-Baptiste, fit un appel déterminé à toutes les sociétés de secours mutuels et de bienfaisance de Hull et des environs pour le seconder dans la tâche ardue qu'il a entrepris de chommer dignement la fête nationale du 23 juin. Sans le secours des sociétés et la bonne volonté des canadiens-français ne faisant partie d'aucune société, il est impossible de réussir. Il émit le programme qu'il entendait suivre et termina en demandant de nouveau le concours des sociétés pour chommer dignement la fête nationale.

M. E. Bisson, président de la Société St Jean-Baptiste d'Aylmer, fit un fort joli discours.

M. A. Moussette, l'un des fondateurs des sociétés et conventions nationales des Etats-Unis, fut le dernier orateur.

A deux heures tout était fini et tout le monde satisfait du succès de la fête qui avait été favorisée par une belle température.

La bande de la cité a exécuté à plusieurs reprises de la musique fort bien goûté.

L'église était revêtue de ses plus riches parures.

Plusieurs résidences, le long du parcours, étaient pavoisées. Nous mentionnons tout spécialement le magasin de M. J. B. Pharand, rue Inkerman.

Dlle Rémillard, modiste de renom désire annoncer à ses nombreuses clientes qu'elle vient de recevoir des meilleures maisons anglaises, parisiennes et américaines un excellent choix de chapeaux, formes, garnitures, fleurs plumes, ornements, rubans pour le besoin des dames et demoiselles, qu'elle vendra à des prix très raisonnables. Les chapeaux sur commande recevront une attention toute spéciale. Chapeaux garnis et non garnis. Chapeaux de deuil une spécialité. Une visite est respectueusement sollicitée.

Dlle A. REMILLARD.

Coin des Rues Principale et Church
Magasin de D. A. Décosse.

La REVUE NATIONALE

7 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Analyse du sommaire du numéro de Mai

M. L. I. Boivin, président du Conseil des Arts et Manufactures, nous initie au fonctionnement de cette importante branche de l'éducation nationale, et nous fournit, là-dessus, des détails inconnus pour la plupart, du public en général.

M. Faucher de Saint-Maurice continue son travail, toujours avec la même verve gaie et spirituelle.

M. Tancrède Bienvenue, assistant directeur-gérant de la banque Jacques Cartier, nous communique un remarquable rapport sur l'enseignement commercial. C'est une question brûlante d'actualité, qui a trait à une importante partie de notre système d'enseignement.

M. Remi Tremblay, publie une nouvelle pleine d'intérêt et de mouvement. L'intrigue a pour point de départ, le Canada, se développe dans les pays étrangers et arrive à un dénouement, qui fera soupirer d'aise tous les lecteurs.

M. Marmette, dans son roman, nous décrit une scène amusante de la vie d'étudiant. Nos jeunes amis y trouveront probablement quelque chose de leur existence actuelle et les anciens souriront aux souvenirs du passé que ces pages réveilleront dans leur esprit.

Ce numéro est complété par le dramatique récit d'un combat en Afrique, la *Chronique de l'Etranger*, une *Causserie Canadienne* très gaie, et un chanson nouvelle de M. Ernest Lavigne, et les *Disparus*.

Le tout illustré de plus de 50 portraits et dessins originaux.

CONCOURS

La direction de *La Revue Nationale* fait appel à tous ceux qui tiennent une plume au Canada, et leur offre quatre prix pour les meilleures nouvelles qui lui seront adressées:

- 1er prix..... \$40.00
- 2e id..... 25.00
- 3e id..... 10.00
- 4e id..... 5.00

Chaque nouvelle ne devra pas dépasser 6,000 mots et le concours sera fermé le 1er août 1895. Les manuscrits, adressés à la direction, devront être écrits lisiblement, sur un seul côté de la page et porter les indications suivantes, en tête:

CONCOURS DE « LA REVUE NATIONALE »,

Avec nom et adresse des auteurs.

Après l'examen des manuscrits, les noms des lauréats seront publiés, ainsi que leur travail et leur photographie, et le montant des prix leur seront remis.

Un choix sera fait parmi les autres écrits non primés, qui seront aussi publiés avec rémunération.

La direction rendra les manuscrits non acceptés.

Chaque nouvelle devra avoir son intrigue au Canada.

En adressant son manuscrit à la direction, chaque concurrent, pour avoir droit au concours, devra envoyer à l'administration de *La Revue Nationale*, le montant d'une année d'abonnement.

LA DIRECTION.

Inauguration du parc du club de Base-Ball

Dimanche après-midi, comme il a été annoncé, a eu lieu au parc du club de base-ball, de cette ville, l'inauguration de la saison du sport.

Plus de 600 personnes étaient présentes. Tous les officiers étaient à leur poste.

La bande de la cité était sur les lieux et joua plusieurs morceaux de son répertoire. A 2.30 hrs., les clubs de base ball firent leur apparition sur le champ. Le maire Aubry plaça la balle et donna le signal.

Le club du collège d'Ottawa et le club de Hull se disputèrent la victoire qui resta à ce dernier par 10 points contre trois.

Les clubs étaient composés des joueurs suivants:

"HULL"—Z. Leblanc, c; O. Leblanc, p; M. Strachan, 1 b; M. O'Neill, r. f; L. Reinhardt, s s; M. Drapeau, 3 b; L. Reynolds, 1 f; M. Carney, 2 b; E. Reinhardt, c. f.

"COLLÈGE D'OTTAWA"—T. Morin, c; E. Gleason, p; L. Cleary, 1 b; O. Mortell, r. f; G. Bonner, s s; J. Copping, 3 b; O. Lafleur, 1 f; J. O'Brien, 2 b; J. Garland, c. f.

Le club de Hull est fort et peut se mesurer avec des clubs de première classe. L'avenir le prouvera.

La joute de dimanche dernier a été très intéressante et les nombreux spectateurs ont été très satisfaits, s'il faut en juger par leurs fréquents applaudissements.

Le public peut donc s'attendre à être témoin cet été à des joutes de base ball qui feront honneur au club de Hull. Nous conseillons aux clubs étrangers d'être prudents s'ils ne veulent pas trop s'exposer à des défaites parfois humiliantes.

NOTES DE HULL

—Le Conseil-de-Ville, s'est assemblée hier soir.

—M. E. Mousseau, exploitera sous peu, sa boulangerie.

—M. Joshua Wright est parti pour la Colombie-Anglaise.

—Les évaluateurs sont à l'ouvrage depuis une dizaine de jours.

—Il y a actuellement trois prisonniers dans la prison du district.

—Madame Schingh, part aujourd'hui, pour aller rejoindre son mari à New-York.

—Son Honneur le juge Malhiot a rendu plusieurs jugements, hier, en cour de circuit.

—Un représentant de l'ordre des Maclabés est actuellement à Hull, dans le but de fonder une branche de cette association.

—Le tabac mélo Tonka est abso-lument pur et frais. Chaque paquet contient un tube de décharge breveté. En vente chez J. N. Fortin, rue Principale.

—M. R. Poulin, le futur candidat du comté Labelle, a loué à Montebello une magnifique résidence, où il demeurera à l'avenir.

—M. E. C. Leblanc, marchand de chaussures de cette ville, vient d'acheter la maison ci-avant occupée par son frère, coin des rues Wellington et Church.

—M. J. A. Mado, notaire, membre des Forestiers catholiques, a ouvert son bureau d'affaires dans le bureau de M. A. X. Talbot, avocat, bloc Goyette, rue Principale.

—Les membres de la galerie de la Presse de la Chambre des Communes, ont visité samedi, les usines de la Cie E. B. Eddy. M. W. J. Rowley, a conduit les visiteurs dans les différents départements.

—M. Bourque a deux escouades d'hommes employées au prolongement des conduites d'eau, sur le chemin de Chelsea jusqu'à Wrightville et jusqu'à la petite Ferme par les rues Queen et St-Henri.

—Nouvellement sur le marché, nouveaux tabacs à chiguer Beaver en palettes minces. Pour la richesse, et la saveur, ne peut être surpassé. Essayez- en une palette. En vente chez Jos. N. Fortin, rue Principale.

—Les commissaires de licences de St-Joseph de Gloucester, ont refusé la licence d'auberge à M. Moise Daigault. La cause de ce refus est attribué à sa politique. Il a la mauvaise fortune d'être un conservateur ardent.

—Les nombreux amis de M. Joseph Chénier, agent d'assurance pour la compagnie Métropolitaine de New-York, seront contents d'apprendre qu'il a récemment été promu au poste d'assistant-surintendant de la compagnie pour le comté d'Ottawa.

—L'on est à se demander, pourquoi les avis placés sur le nouveau pont de la Gatineau ont-ils été imprimé en anglais. C'est l'intention d'un grand nombre de contribuables de protester contre cet état de chose. Ce n'est pas de l'anglais qu'il nous faut. Avis aux intéressés.

—Le cadavre de M. Toussaint Bisson, noyé jeudi soir dans le Greens Creek, a été retrouvé samedi soir. Le défunt était âgé de 65 ans. Les funérailles ont eu lieu, dimanche, à St. Joseph d'Orléans. M. Bisson était le frère de M. Bisson, hôtelier, chemin d'Aylmer, et beau-père de M. Archambault, marchand, rue Dalhousie.

Il Soulage Toujours

DR ED MORIN & CIE., QUÉBEC.

Messieurs,
Il me fait plaisir de vous apprendre le grand bien qu'a produit chez moi votre *Vin à la Créosote de Hêtre*. Depuis longtemps je souffrais d'une bronchite chronique avec oppression, et souvent je ressentais un grand mal dans la gorge. J'avais bien essayé remède par dessus remède, mais sans obtenir le moindre soulagement. Ce n'est qu'après avoir fait usage de votre que je me trouvais bien mieux; et quoique je ne sois pas encore radicalement guéri, j'espère l'être bientôt. A présent, je dors bien, je ne tousse presque plus et je ne ressent plus ce mal de gorge qui m'occasionnait de vives douleurs. Soyez certain, messieurs, que je fais mon possible pour faire connaître votre *Vin à la Créosote de Hêtre*.

Votre sincère

P. H. A. CARON,

Marchand, Grand Métis

Le Vin à la Créosote de Hêtre

Du Dr Ed. Morin
Se vend chez tous les marchands de remèdes

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les Artistes.

(Incorporée par Lettres Patentes, le 25 Décembre 1894.)

Capital Action - - - - \$50,000.00

Bureaux, 1866 Rue Ste. Catherine, Montréal, P. Q.
En face de l'Opéra Français.

2857 PRIX D'UNE VALEUR DE \$5,008.00

Sont distribués tous les quinze jours

- 1 Prix de - - - - \$1,000.00
- 1 " " - - - - 400.00
- 1 " " - - - - 150.00

et 2848 variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET 10 CTS.

Nos Billets sont expédiés par la Poste sur réception du prix et d'un timbre. Billets en vente chez J. N. Fortin, tabacaliste, Jos. E. Gravel et Chs. Lapierre, Agent général, 125 rue Rideau, Ottawa.

NOUVEAU MAGASIN

DE
Marchandises - Sèches
NOUVEAUTÉS
ET
MERCERIES

Nous sommes maintenant prêts à satisfaire les personnes qui voudront bien nous honorer d'une visite.

CARON, - - - CARRIÈRE & CIE.

- COIN DES RUES -
Principale et Church,
HULL, QUÉ.



DES SOUMISSIONS

cachetées, adressées au soussigné et endossées. Soumission pour l'ouvrage en pilotis à la Deep Cut - seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, vendredi, le 10 mai, 1895, pour l'ouvrage en pilotis sur le côté est de la Deep Cut. Les plans et spécifications de l'ouvrage peuvent être vus au bureau de l'ingénieur surintendant, ou des blancs de soumissions peuvent être obtenus. Dans le cas de compagnie, la signature réelle du nom au complet, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre devra accompagner la soumission.

Et de plus, la soumission devra être accompagnée d'un cheque de banque accepté pour la somme de \$350; ce cheque accepté devra être fait à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux, et se a confisqué si le soumissionnaire refuse d'entrer au contrat pour l'ouvrage au taux et termes mentionnés dans l'offre soumise.

Le cheque accepté ainsi envoyé sera remis au soumissionnaire dont l'offre n'aura pas été acceptée.

L'ouvrage devra être fini pour le 30 de juin 1895.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

JNO. H. BALDERSON

Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux Ottawa, 3 mai, 1895.

Buanderie Canadienne

Adolphe Lalonde, autrefois commis chez M. D'Orsonnens, a acheté la buanderie de G. J. Labelle, bloc Monk, laquelle il continuera à exploiter. Lavage et repassage exécuté à la main. Livré à domicile. A. LALONDE, No. 162 Rue Principale, Hull. L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par l'administrateur. L'administration ne reconnaîtra aucun reçu donné en son nom à moins que tels reçus soient donnés par nos collecteurs autorisés. L'ADMINISTRATION

ON DEMANDE de bonnes repasseuses, employées permanentes et bon salaire, s'adresser au No. 162 rue Principale, Hull, Qué.

ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser à M. C. J. Brooke, avocat, rue Principale.

ON DEMANDE pour un jeune américain, une pension privée dans une bonne famille canadienne-française, d'ici à l'automne prochain. S'adresser à J. J., bureau du SPECTATEUR.

ON DEMANDE immédiatement pour le magasin de détail de Hull, sachant parler et écrire les deux langues. S'adresser de sa propre écriture et donner des recommandations, etc.

Adresse: Gérant: The Geo. MATHEWS Co., Ottawa, Limitée

A VENDRE. Trois bons chevaux de travail à poil roux. S'adresser au bureau du SPECTATEUR, ou à Chs. Moussette, Aylmer.

A VENDRE. Un magnifique coffre-fort (safe) qui a été payé \$400 peut être acheté pour \$150 en s'adressant au soussigné.

L. N. DORION,
216 rue Principale, Hull.

MAISON A VENDRE. La maison à deux étages située au coin des rues Wellington et Church, Hull. Bon poste de commerce au centre de la ville. S'adresser à

Dme Frs. Ranger,
233 Tyler st.,
Springfield, Mass.

PROPRIÉTÉ A VENDRE. Une magnifique propriété sur le chemin de la Gatineau à deux milles de Hull, avec verger, jardin potager, situé en face du beauage Scott, portant le Villa No 14, comprenant 3 acres de terre, éternelle maison, hangar, et écurie. S'adresser au bureau du SPECTATEUR.



TAXE DE CHIENS

Tous les propriétaires de chiens qui n'ont pas payé leur taxe pour 1895-96, sont avertis qu'après le premier de mai, 1895, cette taxe sera collectée avec frais, par la police.

JOHN F. BOULT,

Greffier de la cité.

Hull, 29 mai, 1895.

M. J. B. CASTAGNE,

Accordeur de Pianos

NO. 140 RUE PRINCIPALE.

Se charge de réparer, poser les cordes et accorder les pianos à domicile. Prix modérés. Envoyez votre commande au No. 140 rue Principale.

J. B. CASTAGNE,

Bell Téléphone 510.

